



# Bulletin d'Information de l'USR 18

Mars 2007



## LE COURRIER des Retraités C.G.T. du Cher

### EDITORIAL

## F CONTRE L'INJUSTICE ET LA CASSE : LUTTONS ! F POUR LE PROGRES SOCIAL :

Depuis 5 ans, la politique menée conjointement par le gouvernement, sa majorité parlementaire, le Parti Sarkozyste et le MEDEF est désastreuse pour les travailleurs mais florissante pour le capital.

Chômage massif camouflé, suppressions considérables d'emplois (AIRBUS, ALCATEL, MICHELIN, GIAT, MBDA, WAGON, FASS, TIMKEN, PIELSTICK, etc...), délocalisation, précarité, privatisation et casse des services publics, conditions de travail aggravées, droits syndicaux et code du travail menacés.

Salaires, Retraites, Pouvoir d'Achat sont à la baisse, le SMIC remis en cause.

Pour les retraités(es), le pouvoir d'achat a reculé de 10 à 15 % depuis 1993 et l'augmentation des retraites pour 2007 confirme ce recul.

La réforme de l'Assurance Maladie s'est traduite par la baisse du niveau des remboursements, de forfaits à la charge des assurés, des hôpitaux et des personnels débordés et manquant de moyens, des difficultés accrues pour l'accès aux soins et aux maisons de retraite.

Le nombre des Supers Riches disposant d'un patrimoine de plus de 20 millions d'€uros a augmenté de 24 % et concerne 2.000 foyers alors que 7,5 millions de nos concitoyens vivent avec moins de 750 €par mois.

Les profits explosent, les dividendes des actionnaires ont augmenté de 193 % en dix ans et la Présidente du MEDEF ne

peut mieux illustrer cela en déclarant : « *l'entreprise c'est une association pour le profit, c'est sa nature, c'est son but* ».

Ainsi le bilan de cet équipage aux commandes du pays se solde par la casse du tissu industriel, des acquis sociaux l'aggravation des inégalités, des conditions de vie, de l'injustice, à la CGT nous n'acceptons pas.

Devant cette situation et à la veille d'échéances électorales importantes, le congrès national des retraités CGT a décidé de donner à nouveau la possibilité aux retraités d'exprimer leur mécontentement en les appelant à l'action, s'invitant ainsi dans la campagne électorale.

A examiner les programmes, on constate qu'il y a des grandes différences et que :

- Ø Les candidats de droite et d'extrême droite collent à la stratégie du MEDEF et combattent les aspirations et revendications des salariés et retraités.
- Ø Les candidates et candidats de gauche répondent plus ou moins bien à ces mêmes aspirations et aux revendications CGT ; il y a donc besoin d'éclaircissements notamment quand à l'utilisation des richesses créées par le travail, pour résoudre les problèmes posés.

**C'est bien sûr à chacun(e) de se faire une opinion en pensant cependant que le vote comme la participation à l'action revendicative du MARDI 3 AVRIL est UN ACTE CITOYEN DE RESISTANCE ET DE LUTTE.**

Le Conseil Départemental  
de l'USR CGT du Cher

## MARDI 3 AVRIL - RASSEMBLEMENTS des RETRAITÉS

**BOURGES : 15 H 00 Palais Congrès**

**VIERZON : 10 H 30 Forum République**

**POUVOIR D'ACHAT, 200 € de plus/mois, pas de retraites sous SMIC,  
DEFENSE DE TOUS LES REGIMES DE RETRAITES, SECURITE SOCIALE,  
SERVICES PUBLICS**

# POUVOIR D'ACHAT ET REVENDICATIONS

Les conditions de vie des retraités dépendent en premier lieu de leur pouvoir d'achat. Cette question a été au cœur du 8<sup>ème</sup> Congrès de l'UCR CGT qui vient de se tenir à Dijon avec l'unanimité des congressistes sur le contenu de nos revendications et la décision d'une action nationale pour la fin Mars. Il faut nous faire entendre sur ce sujet dans le débat électoral actuel : que des engagements fermes soient pris sur ce que nous voulons.

## IL Y A VRAIMENT URGENCE

Dans un rapport récent, le très officiel CNRPA chiffrait à **10 % la perte du pouvoir d'achat du Régime Général et l'ARCCO et 11 % pour l'AGIRC** pour la période de 1993 à 2003 et **de 10 % pour la Fonction Publique** pour la même période. Cette perte s'est amplifiée depuis. C'est une confirmation remarquée de l'analyse de la CGT qui fonde nos revendications.

Et ce ne sont pas les 1,8 % d'augmentation pour le Régime Général et celui des Fonctionnaires et de 1,7 % des Retraites Complémentaires ARRCO et AGIRC (sans doute pas plus pour les autres régimes) qui vont inverser cette courbe de baisse du pouvoir d'achat.

**C'est là un constat général encore faudrait-il creuser davantage pour mesurer la réalité de la vie des retraités notamment de celles et de ceux qui touchent une petite pension.**

**La moitié des retraités vit avec moins de 800 €uros par mois et parmi eux une grande majorité de femmes : elles touchent en moyenne 38 % de moins que les hommes et les pensions de reversion sont à 54 % de la retraite du conjoint décédé.**

En plus, ces pertes de pouvoir d'achat sont chiffrés par rapport à l'indice officiel de l'INSEE qui est de plus en plus contesté au regard de l'évolution réelle des prix notamment des produits de première nécessité qui tiennent une grande part dans les budgets des petites retraites.

Quelques exemples sur la période de 2000 à 2006 :

- La baguette de pain	augmentation de	80 %
- Le café	augmentation de	64 %
- Gaz Butane	augmentation de	31 %
- Fuel chauffage	augmentation de	72 %
- Litre de lait	augmentation de	183 %
- Le Coulommiers	augmentation de	161 %
- Pommes de terre	augmentation de	1.781 %
- Beurre	augmentation de	66 %
- Etc....		

Alors qu'on nous annonce que les prix baissent et que l'inflation sur un an tourne autour de 1,5 %. On ne ménage rien pour les sondages quotidiens sur les présidentiables mais pousser plus loin l'analyse pour comprendre les difficultés de fin de mois de tous ceux qui peinent, ça n'a pas d'intérêt.

## ON ENTEND MEME DES CHOSES ETRANGES !

D'une part, le populiste Sarkozy qui dit : « *Les retraités sont de plus en plus pauvres* ». A qui la faute ?

D'autre part, une réponse étonnante de F. Chérèque, secrétaire général de la CFDT : « *Les retraités sont la catégorie sociale dont le pouvoir d'achat s'est le plus amélioré depuis 20 ans* ». Pourquoi cette confusion ? Certainement pas pour mobiliser les retraités.

Récemment, en réponse à un courrier de l'USR consigné par FO et la FGR FP sur la nécessité d'augmenter les retraites, le député Louis Cosyngs tente de nous rassurer en rappelant que la réforme Fillon « *garantit que les petites retraites soient égales au moins à 85 % du SMIC* ». Ce qu'il oublie sciemment de dire c'est que cette mesure est prévue pour 2008 pour les personnes qui ont effectué une carrière complète sans aucune année au-dessous du SMIC. Cette disposition est purement théorique : rares sont les salariés concernés qui n'ont aucun « trou » dans leur carrière.

**Rappelons aussi que le minimum contributif représentait 60,40 % du SMIC en 1983 alors que 20 ans plus tard il n'en représente que 46 %.**

Alors pourquoi essayer de justifier l'injustifiable sinon pour maintenir la spirale de la perte du pouvoir d'achat des retraités au motif que leur coût est insupportable et que nos enfants devront payer la dette !!!

**Ce que l'on oublie de dire, c'est que l'argent qui manque aux retraités, il existe mais il est ailleurs.**

Depuis une vingtaine d'années, 10 % des richesses créées ont basculé de la rémunération du travail vers celle des actionnaires. Ça représente des sommes considérables qui suffiraient largement à payer des retraites décentes et à répondre à tous les besoins urgents de la population.

Un seul exemple : les entreprises du CAC 40 vont verser en 2007 31,6 milliards d'€uros de dividendes à leurs actionnaires, en augmentation de 23,5 % sur 2006.

## ALORS OUI, NOS REVENDICATIONS PEUVENT ETRE SATISFAITES :

- Ø **200 €uros mensuels pour tous et tout de suite.**
- Ø **Pas de retraite en dessous du SMIC porté à 1.500 €uros**
- Ø **Les pensions de reversion à 75 % du salaire de référence**

**MAIS IL FAUT QU'ON SE BOUGE !**

Joseph FABIEN

# FINANCEMENT DE LA SECURITE SOCIALE

## LES PROPOSITIONS DE LA CGT

Depuis sa création il y a 60 ans, où notre Camarade AMBROISE CROIZAT prit une part prépondérante, la Sécurité Sociale a été sans répit la cible du Patronat notamment et des Gouvernements.

**Dans la dernière période, toutes les mesures prises qui ont amputé gravement l'égalité d'accès aux soins enfoncent la Sécu dans une crise profonde** qui pourrait être le prétexte à des mesures encore plus contraignantes pour les salariés et les retraités.

La Sécurité Sociale doit trouver de nouvelles ressources.

**C'est un constat d'échec cinglant des successives exonérations de cotisations patronales censées favoriser l'emploi.**

**La CGT a fait des propositions de financement permettant d'assurer à la SECU une croissance durable de ses recettes** alignée sur celle de la richesse nationale. Le produit intérieur brut (PIB) étant la somme des valeurs ajoutées des entreprises.

### Rappel des propositions CGT :

- *Modifier le mode de calcul des cotisations patronales. La CGT propose un nouveau mode de calcul fondé sur la modulation des cotisations patronales, tenant compte à la fois de la part des salaires dans les richesses créées et des comportements des entreprises en matière de création d'emplois : les entreprises qui créent des emplois cotiseraient proportionnellement moins que celles qui en détruisent.*
- *Créer une contribution sociale sur les revenus des placements financiers des entreprises, ce qui présenterait l'avantage de taxer les bénéfices des entreprises qui délocalisent.*
- *Mettre en extinction les exonérations de cotisations patronales. La CGT demande la compensation intégrale des allègements non compensés.*
- *Affecter à la Sécurité Sociale l'ensemble des droits sur les tabacs et les alcools.*
- *Asseoir les cotisations sociales sur l'ensemble de la rémunération des salariés, y compris l'épargne salariale et les primes des Fonctionnaires.*
- *Créer un fonds de garantie des cotisations, financé par une surcotisation patronale, qui permettra de prendre en charge les impayés de cotisations qui représentent une perte annuelle de plusieurs milliards d'euros pour la Sécurité Sociale.*
- *Accélérer le règlement des dettes de l'Etat. Il est inadmissible que certaines dettes de l'Etat perdurent depuis plusieurs années !*
- *Reformer le financement du risque AT/MP (Accidents Travail, Maladie Professionnelle) pour revenir à l'équilibre tout de suite, et mieux mettre en avant à plus long terme la question de la prévention.*
- *Enfin, il est urgent de régler la question du fonds de solidarité vieillesse, en lui apportant les financements nécessaires.*

Ø **Faire connaître ou rappeler ces propositions est indispensable.** C'est donner à chacune et chacun le droit et le moyen de reconquête d'une Sécu solidaire, de l'égalité d'accès à la prévention, aux soins pour toutes et tous.